

Les séances de la Société ont lieu au siège social,
14, place Dauphine, à 4 heures précises.

Ordre du jour de la séance du 17 octobre 1917

Suite de la discussion du rapport de M. LE PROFESSEUR BERTHÉLEMY sur les
mesures propres à prévenir, à poursuivre et à réprimer l'avortement criminel.

Le secrétaire général adjoint,
G. FRÈREJOUAN DU SAINT.

VENTE DU BULLETIN

Le bulletin est distribué à tous les membres titulaires et correspondants de la Société
générale des prisons, tant en France qu'à l'étranger.

Des abonnements sont accordés aux personnes qui ne font pas partie de la Société, au
prix de 20 francs, pour la France et l'étranger.

La vente du bulletin est autorisée en France et à l'étranger, tant pour les numéros
séparés de l'année courante que pour les volumes des années écoulées.

Le prix du numéro séparé de l'année courante est fixé à 9 francs pour les membres de
la Société, à 8 francs pour les acheteurs qui n'en font pas partie. Toutefois, il ne peut
être vendu plus de vingt de ces numéros séparés.

Pour les années écoulées, les volumes de 1892 à 1896, presque épuisés (et dont plusieurs
numéros nous manquent), sont vendus à un prix à arrêter avec MM. MARCHAL et GODDE,
libraires de la Société, 27, place Dauphine, à Paris. Le prix des autres volumes est de
8 francs, pris séparément. La collection complète des quinze premières années avec la
table des vingt années est livrée au prix de 50 francs.

Le prix de la table des vingt années, prise séparément, est de 4 francs.

EN VENTE

Les Institutions pénitentiaires de la France en 1895, au prix de 4 francs pour les
membres de la Société et de 6 francs pour les acheteurs qui n'en font pas partie.

Le I^{er} Congrès national de patronage des libérés, 1893. Paris.

Le II^e Congrès national de patronage des libérés, 1894. Lyon.

Le III^e Congrès national de patronage des libérés, 1896. Bordeaux.

Le IV^e Congrès national de patronage des libérés, 1898. Lille.

Le V^e Congrès national de patronage des libérés, 1903. Marseille.

Congrès international de patronage des libérés, 1900. Paris.

Code pénal annoté, par M. le professeur E. Garçon, 1901-1911. Larose. Le premier
volume et le premier fascicule du second volume, seuls parus. L'ouvrage complet, en
deux volumes, 40 francs.

Cours de droit criminel et de science pénitentiaire, par M. le professeur G. Vidal.
5^e éd., 1916, 10 francs. A. Rousseau.

Pratiques des malfaiteurs (Manuel d'instruction judiciaire), par le conseiller Hanns Gross
avec une préface de M. le professeur Gardeil. — 2 vol. in-8°, 1899. 16 francs, Marchal et
Billard.

Traité de science et de législation pénitentiaires, par Paul Cuche, professeur à la
Faculté de droit de Grenoble. — Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue
Soufflot. — 1 vol. de 510 pages : 10 francs.

La Législation pénale comparée, publiée par l'Union internationale de Droit pénal. —
Premier volume : Le Droit criminel des États européens.

Revue pénitentiaire et de Droit pénal

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

SOMMAIRE

SEANCE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS DU 17 OCTOBRE 1917 (p. 337).

Suite de la discussion du rapport de M. Berthélemy sur les mesures propres à prévenir, à poursuivre et à
réprimer l'avortement criminel : MM. Larnaude et le docteur Lepage (lettres lues), Berthélemy, le pasteur
Arboux, Henri Joly, Hennequin, le docteur Bar, Prevost, Roussel, Honnorat, Prevost (note lue).
Renvoi de la discussion à la prochaine séance.

Annexes. Avis de M. Garraud. Lettres d'adhésion de MM. Bonnacase, Chauveau, Cuche, Demogue, Roux,
Monnier, Villey et Weiss.

DÉSERTION ET COMPLICITÉ DE DÉSERTION, par Paul Appleton (p. 384).

LES COMMUNICATIONS CONFIDENTIELLES DANS LES LOIS FRANÇAISES ET AMÉRICAINES
(secret professionnel des médecins et chirurgiens), par R. Ferrari (p. 400).

MISSION PÉNITENTIAIRE FRANÇAISE EN GRÈCE (1913-1916), par L. Barthès (p. 412).

QUESTIONS PÉNITENTIAIRES ET PÉNALES :

1^o La jeunesse délinquante en Argentine (p. 432). — 2^o La compétence franco-portugaise et franco-italienne
(p. 444).

ARMÉE ET MARINE :

1^o Amnistie, p. 443. — 2^o Réforme des tribunaux militaires et maritimes, p. 443. — 3^o Grâce des condamnés
militaires, p. 444. — 4^o Mise en liberté provisoire et révision des procès militaires, p. 444.

INFORMATIONS DIVERSES :

Répression de l'ivresse publique, p. 445. — Projet de réforme judiciaire, p. 446. — Morphine et cocaïne,
p. 448. — Répression des accaparements, p. 449. — Comité de sûreté nationale, p. 449. — Répression
de l'avortement volontaire, p. 451. — Répression de la diffamation, p. 451. — Comité de ravitaille-
ment, p. 452. — Rapports avec l'ennemi, p. 452. — Statistique criminelle, p. 453. — Pour la protec-
tion de l'enfance, p. 454. — Le « panier à salade » automobile, p. 454. — Emploi des prisonniers
p. 454. — Alimentation des prisonniers en Hongrie, p. 455. — Peine de mort en Russie, p. 455. —
Bataillons de correction en Russie, p. 455. — Le jury en Russie, p. 455. — Augmentation de la crimi-
nalité en Allemagne, p. 456. — Mesures de police contre les étrangers en Suisse, p. 456. — M. Bloquet,
p. 457. — Le braconnage, p. 457. — Association du personnel pénitentiaire en Espagne, p. 457.

BIBLIOGRAPHIE ET REVUES ÉTRANGÈRES :

BIBLIOGRAPHIE. — A. La justice française au Maroc (p. 458). — B. Les conseils de guerre à bord des navires de
l'État (p. 459). — C. L'assistance en Suisse (p. 459). — REVUES ÉTRANGÈRES. — Journal de droit inter-
national privé (p. 461). — Scuola positiva (p. 461). — Rivista italiana di sociologia (p. 463). — Rivista di
discipline carceraria (p. 464). — Rivista penale (p. 465). — Journal du Ministère de la justice russe
(p. 471).

MARCHAL ET BILLARD

MARCHAL ET GODDE, successeurs, 27, place Dauphine, à Paris.